



PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

## DOSSIER DE CANDIDATURE A L'AGRÈMENT DE GARDIEN DE FOURRIÈRE AUTOMOBILE

ENGAGEMENT ÉCRIT A REMPLIR, DATER ET SIGNER  
La signature de tous les gérants est nécessaire

Je soussigné (nom et prénom) :

représentant de la société (dénomination sociale et adresse du siège) :

en qualité de :

- respecter les lois et les règlements en vigueur, ainsi que la convention à venir , le cas échéant, entre moi-même et l'autorité dont relève la fourrière ;
- exécuter, sur demande des autorités compétentes, leurs décisions de mise en fourrière, dans la limite des capacités de stockage de la fourrière et de ses moyens d'enlèvements disponibles ;
- exécuter les opérations d'enlèvement, de garde et de restitution ou de remise des véhicules, dans les délais et selon les modalités prévues ;
- tenir à jour constamment un « tableau de bord » de la gestion de la fourrière ;
- garder les véhicules mis en fourrière dans un local ou un terrain clos, placé sous surveillance de jour et de nuit ;
- afficher, facturer les frais de fourrière et de ne pas en dépasser les tarifs limités ;
- transmettre sans délai à l'officier de police judiciaire chargé de prononcer la main levée de mise en fourrière tout certificat d'immatriculation de véhicule mis en fourrière et confié à ma garde ;
- communiquer à l'autorité dont relève la fourrière ainsi qu'au préfet toutes informations utiles notamment statistiques ainsi qu'un bilan annuel d'activité ;
- informer l'autorité dont relève la fourrière et le préfet de tout fait susceptible de remettre en cause l'agrément (cessation d'activité, changement du mode d'exploitation de l'entreprise par exemple).

Fait à

Le  
Signature

